



# FICHE D'INSCRIPTION PERIODIQUE

## Juillet 2020



Mercredi, périscolaire (matin et soir) et Vacances

**INSCRIPTION A RENDRE AVANT LE 15 Juin 2020 Merci !!!**

### ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

ENFANT (Nom Prénom) : .....

ECOLE :  DENIAU  LA TROUEE  AUTRE

**TARIFS 2018/2019**

CLASSE :

JOURS	MATIN	SOIR	MERCREDI ½ journée SANS Repas	MERCREDI ½ journée AVEC REPAS	MERCREDI journée	VACANCES
Mercredi 10						
Jeudi 25						
Vendredi 3						
Lundi 6						
Mardi 7						
Mercredi 8						
Jeudi 9						
Vendredi 10						
Lundi 13						
Mardi 14	<b>FERIE</b>					
Mercredi 15						
Jeudi 16						
Vendredi 17						
Lundi 20						
Mardi 21						
Mercredi 22						
Jeudi 23						
Vendredi 24						
Lundi 27						
Mardi 28						
Mercredi 29						
Jeudi 30						
Vendredi 31						
<b>TOTAL :</b>						

PERISCOLAIRE (Matin & Soir)						
Horaires : du lundi au vendredi : Matin de 7h30 à 8h35 et Soir de 16h00 à 19h00 (sauf le mercredi soir)						
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
1 <sup>er</sup> enfant	4,74 €	6,16 €	3,53 €	4,65 €	2,39 €	3,14 €
2 <sup>ème</sup> enfant	4,18 €	5,53 €	3,16 €	4,07 €	2,10 €	2,68 €
3 <sup>ème</sup> enfant	3,69 €	4,82 €	2,60 €	3,55 €	1,63 €	2,17 €
Passerelle Coût par jour	X	3,01 €	X	3,01 €	X	3,01 €

MERCREDI et Vacances				
Horaires : de 7h30 à 19h00				
Prix JOURNEE	QF Supérieur à 1301€	QF entre 670€ et 1300€	QF inférieur à 670€	Extérieur Tarif
1 <sup>er</sup> enfant	20,23 €	16,86 €	13,47 €	23,60 €
2 <sup>ème</sup> enfant	17,99 €	14,62 €	11,23 €	
3 <sup>ème</sup> enfant	15,74 €	12,35 €	8,98 €	

Mercredi ½ journée				
Horaires : de 7h30 à 11h30 (ou 13h15 si repas)				
Prix 1/2 JOURNEE	QF Supérieur à 1301€	QF entre 670€ et 1300€	QF inférieur à 670€	Extérieur Tarif
1 <sup>er</sup> enfant	15,67 €	12,42 €	8,64 €	18,89 €
2 <sup>ème</sup> enfant	13,51 €	9,72 €	6,47 €	
3 <sup>ème</sup> enfant	10,80 €	7,56 €	5,40 €	
+ repas cantine	2,61 €	2,61 €	2,61 €	2,61 €

Nous vous rappelons que pour toute absence, il vous faudra impérativement nous présenter un certificat médical ou prévenir la direction 5 jours avant la date prévue pour les périscolaires, mercredis ou vacances. Dans le cas contraire, nous vous facturerons les absences non justifiées de votre enfant, conformément au règlement intérieur qui vous a été remis lors de l'inscription de votre enfant.

Date : \_\_\_\_\_ Signature Parent : \_\_\_\_\_